

Jean-Baptiste André Godin à Théodule Nique, 20 août 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Nique, Théodule](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (220r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Théodule Nique, 20 août 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34090>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 août 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Nique, Théodule](#)

Lieu de destination Crécy-sur-Serre (Aisne)

Description

Résumé Godin informe Théodule Nique que sa candidature à l'emploi de jardinier n'a pas été retenue malgré ses bons certificats et son livret. Au bas du folio se trouve la mention manuscrite : « Il demandait 800 F pour tout appointement ».

Mots-clés

[Emploi, Jardins](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Nique, Théodule

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Agriculture
- Employé/Employée

Biographie Candidat à un emploi de jardinier au Familière de Guise en 1861.

Réside alors à Crécy-sur-Serre (Aisne).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 20 aout 1561

220

Monsieur Theodat et Riguer

malgr^e les bons artifices que vous
m'avez envois et le lert que je vous
retourne par le m^eme courrier, jai
porté mon chia sur un autre condit^{at}
que sur vous pour l'empereur et gardien
que vous aviez sollicité, malgr^e cela je
deis vous dire que jai pris en considération
votre demande et que dans le cas ou l'on
pouvoit que jai accepté ou restrait pas
a la maison de moultrie pas de
faire le faire devoir, et si vous pouriez
alors venir envoi des demarches de jadis
seraient au moins

jai bon monsieur de m'aborder

si demandait bon faire pour
tout appertement